

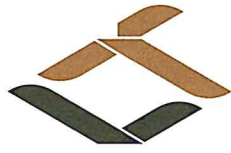
**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
Résultats	1
Évolution de l' actif net	2
Flux de trésorerie	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 et 6



Lussier
Taillefer

CPA

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conformes aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**AQDR DE LAVAL-LAURENTIDES** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lussier, Taillefer CPA SENCRL

LUSSIER, TAILLEFER, CPA, S.E.N.C.R.L.

Par: Lorraine Taillefer, CPA Auditrice, CGA

Montréal,
Le 15 mai 2018

Lussier Taillefer, CPA, S.E.N.C.R.L.

1100, boul. Crémazie Est, bureau 620, Montréal (Québec) H2P 2X2 T 514 522-2232 F 514 522-6037 www.lussiertaillefer.ca

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÊRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2018

Page 1

	2018		2017
PRODUITS			
Contributions des membres	59 236	\$	61 908
Subvention SACAIS	37 910		37 910
Soutien à l'action bénévole	1 100		1 250
Projet milieu de vie (QADA)	20 194		21 870
Revenus-Activités	3 191		4 814
Revenus de publicité	4 730		2 875
Revenus d'intérêt	66		70
Autres revenus	-		378
	<u>126 427</u>		<u>131 075</u>
CHARGES			
Salaires et charges sociales	70 955		71 022
Salaires et frais de déplacements- QADA	20 194		19 187
Redevances	9 168		9 315
Activités	7 172		8 116
Projet Fraude (déplacements et frais de bureau)	788		1 557
Frais de bureau	6 784		4 623
Frais de déplacements	3 085		6 004
Repas et frais de représentation	1 051		688
Télécommunications	1 998		1 883
Assurances	332		324
Cotisations et affiliations	485		368
Honoraires professionnels	2 000		1 800
Frais de banque	734		783
	<u>124 746</u>		<u>125 670</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 681</u>		<u>5 405</u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRÉTRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2018

Page 2

	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	16 690 \$	11 285 \$
Excédent des produits sur les charges	1 681	5 405
SOLDE À LA FIN	18 371	16 690

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2018

Page 3

	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 681 \$	5 405 \$
Variation des postes à court terme hors trésorerie (note 3)	<u>7 691</u>	<u>1 993</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	9 372	7 398
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>31 772</u>	<u>24 374</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>41 144</u></u>	<u><u>31 772</u></u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRÉTRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

BILAN
AU
31 MARS 2018

Page 4

	2018		2017
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	41 144	\$	31 772
Dépôts à terme (note 4)	15 262		15 262
Sommes à recevoir de l'état	1 198		1 141
Clients et autres débiteurs	5 668		4 279
Frais payés d'avance	146		146
	<u>63 418</u>		<u>52 600</u>
PASSIF			
À COURT TERME			
Créditeurs	4 152		3 940
Revenus perçus d'avance	33 369		31 970
Subventions reportées	7 526		-
	<u>45 047</u>		<u>35 910</u>
ACTIF NET			
NON AFFECTÉ	<u>18 371</u>		<u>16 690</u>
	<u>63 418</u>		<u>52 600</u>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur, _____

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES

Page 5

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2018

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Laval-Laurentides, incorporé en vertu de Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour mission de regrouper en association les personnes retraitées et préretraitées (AQDR) dans le but de stimuler, organiser et motiver, par les moyens appropriés, leur participation à la défense de leurs droits et au mieux-être de leurs semblables.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation d'état financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme produits au prorata du nombre de mois entre la date du paiement et la fin de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'AQDR de Laval-Laurentides à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES
DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE LAVAL-LAURENTIDES**

Page 6

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des titres négociables cotés sur un marché actif. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. VARIATION DES POSTES À COURT TERME HORS TRÉSORERIE

	2018	2017
Débiteurs	(1 446) \$	815 \$
Frais payés d'avance	-	(8)
Fournisseurs et autres créditeurs	212	1 036
Revenus perçus d'avance	1 399	150
Subventions reportées	7 526	-
	<u>7 691</u>	<u>1 993</u>

4. DÉPÔTS À TERME

Dépôts à terme au taux de .4 % et échéant en mai 2018.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de l'ensemble des instruments financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de liquidité

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.